

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2021

Délibération n°2021 - 12 : élection du président

Vu le décret n°87-832 modifié relatif à l'École nationale des chartes et plus particulièrement ses articles 10 et 19 ;

Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 30 avril 2021 portant nomination de M. Christophe Strassel au conseil d'administration de l'École nationale des chartes ;

Vu le règlement intérieur de l'École nationale des chartes, et plus particulièrement son article 2-2-1 ;

Vu le courrier de candidature de M. Christophe Strassel en date du 28 mai 2021 ;

Le conseil d'administration, dans sa séance du 23 juin 2021,

Article unique : M. Christophe STRASSEL est élu président du conseil d'administration de l'École nationale des chartes pour la durée du mandat restant à courir.

Nombre de votants : 15

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

La présidente de la séance,

Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle
Pour la directrice générale de la recherche et de l'innovation
La sous-directrice du pilotage stratégique et des territoires

DGESIP-DGRI A1


Pascale BOURRAT-HOUSNI

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00